

SULFATE D'AMMONIUM

E517

$(NH_4)_2SO_4 = 132$. Apte à l'élaboration de produits destinés à la consommation humaine directe dans le cadre de l'emploi réglementé en œnologie.

Conforme au règlement CE n°606/2009 et au Food Chemical Codex (FCC) en vigueur.

Caractéristiques physiques

Aspect cristaux incolores ou blancs
Solubilité complète
Odeur sans

Analyses chimiques

Pureté	99% - 100,5%	pH (à 1%)	≈ 5,5
NH ₃	≥ 25%	Fer.....	< 50 ppm
Acide sulfurique.....	≥ 73,5%	Arsenic.....	< 3 ppm
Cendres sulfuriques.....	< 0,25%	Mercuré	< 1 ppm
Chlorures.....	< 0,1%	Plomb.....	< 3 ppm
Phosphates.....	< 500 ppm	Sélénium.....	< 30 ppm

Emploi en œnologie

Propriétés : facteur de croissance des levures

Dose usuelle d'emploi : 20 à 100 g/hL

Préparation : dissoudre le produit dans 10 fois son poids d'eau ou de mout ou incorporer directement au cours d'un remontage

- Utiliser un récipient propre et inerte
- Employer le produit dans l'heure suivant la préparation

Réglementation UE : dose maximale légale 100 g/hL

Stockage – D.L.U.O.

- Conserver hors sol dans l'emballage d'origine à température modérée (0 à 22°C) dans des locaux secs non susceptibles de communiquer des odeurs
- DLUO : 3 ans
- Emballage entamé bien refermé DLU : 1 mois

Conditionnement

Sachet de 1 kg, 5 kg / sac de 25kg



LAFFORT
l'œnologie par nature